

Territoires métropolitains innovants: *technopoles et pôles de compétitivité*

Articulation Technopole/Métropole

L'exemple du Technopôle Marseille Provence

TUNIS 19&20 Juin 2007

Patrice TACHOUAFT

Les enjeux de l'économie de la connaissance pour la métropole marseillaise

- Construire une métropole créative et compétitive
- Conserver sa place dans l'architecture urbaine française et euroméditerranéenne

Pour cela, 3 priorités :

- Accroître la part des activités technologiques dans le tissu économique
- S'appuyer sur l'important potentiel de recherche et de formation supérieur
- Encourager la capacité des acteurs à travailler ensemble

Le Technopôle Marseille Provence dédié aux sciences pour l'ingénieur

- **Créer un pôle scientifique et technologique : le tryptique gagnant Enseignement Supérieur / Recherche / Entreprise**

- Créer un site pour le **rapprochement de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'industrie**
- Créer une **offre de localisation** pour les entreprises de technologie
- Contribuer à réduire le **déficit d'ingénieurs** dans la région.
- **Stimuler la création d'entreprises**
- Permettre la création de 7 000 emplois de haute qualification
- Faire **émerger des projets de développement technologique** à partir des **thématiques jouables** où Marseille peut être **tête de réseau**.

- **Créer un nouveau quartier de Marseille**

- Lieu de vie pour les salariés
- Accessibilité à l'ensemble des fonctions urbaines
- La ville technologique à la campagne



Le Parc scientifique et technologique de Marseille Luminy dédié aux sciences du vivant

- Le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy, le CNRS et les hôpitaux : 50 laboratoires de recherche impliqués
- Principaux domaines d'excellence : immunologie, bio-informatique, génomique, neurosciences, cancérologie, microbiologie
- Un site pour les jeunes entreprises : le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy
 - 2 facultés
 - 6 grandes écoles et instituts
 - 31 laboratoires de recherche
 - 1 400 chercheurs
 - 8 000 étudiants
 - des start-up
- Un site pour les entreprises matures : La Ciotat Athélia V sur 60 hectares



1 - Solutions aménagement

- Cofinancement d'équipements et de bâtiments par la collectivité du Contrat de Projet sur les volets enseignement supérieur / recherche

Objectif : Produire des compétences

- Financement et mise en œuvre de l'offre foncière (aménagement des technopoles, parcs d'activité spécialisés...)

Objectif : Assurer le développement endogène et exogène du tissu économique

- Cofinancement et mise en œuvre de l'offre immobilière

Objectif : Permettre l'accueil et le développement des entreprises et organismes de recherche

2 - Solutions développement

- Soutien et cofinancement de la création d'entreprises technologiques (pépinières, incubateurs)

Objectif : Renouveler le tissu économique par la création d'entreprises

- Soutien à la structuration des pôles de compétitivité
 - cofinancement des structures d'animation des pôles de compétitivité
 - réalisation d'équipements structurants d'appui aux filières / Pôles de compétitivité et aux métiers de l'innovation

Ex : Hôtel Technoptic : bâtiment réunissant les fonctions incubateur / pépinière / sortie de pépinière / centre de ressources mutualisé pour les entreprises optique-photonique (vision – imagerie – satellite...)

Accueil des laboratoires du domaine : OAMP, LMA...

Développement des écoles d'ingénieurs : Centrale et Polytech

Objectif : Faire émerger des projets

Solutions développement (suite)

• Clubs technologiques et centres de ressources

- Club des Business Angels
- Club Local d'Intelligence Economique
- CCRM (Centre Commun de Ressources en Microélectronique)
- Plate forme Energie-Gaz à Centrale Marseille : plateau moteur-gaz
- Clubs d'entreprises : Medinsoft, CETP, CIP, Libertis...

• Cofinancement de l'action I-MInD portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence

Objectif : Tirer les PMI-PME traditionnelles vers l'innovation

• Cofinancement d'actions d'animation en partenariat avec les acteurs du Technopôle

Objectif : Diffuser – rayonner sur l'ensemble du bassin d'emploi

• Mettre en réseau

Méditerranée Technologies – RETIS – IASP

Conventions bilatérales de coopération technique

**Objectifs : Entretenir des relations avec le reste du monde et en particulier la Méditerranée.
Elargir les accords de coopération entre Technopôles aux Pôles de Compétitivité dans une logique d'adossement filières/métiers**

Conclusion

Réussir une métropole créative et compétitive pour Marseille Provence Métropole

→ Réussir ses lieux de concentration d'excellence

→ Assurer le rayonnement des Technopoles sur leur territoire urbain

- diffusion de ingénierie
- diffusion des valeurs de l'innovation